

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [11]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

courrier

LE CARNET DE FS

« LEGERE ET COURT-VETUE,

Madame marchait en avant sur le sentier de montagne. Monsieur ployait derrière elle sous un énorme sac », raconte le facteur en apportant un paquet à la rédaction de Femmes Suisses. « C'était justement dimanche 22 septembre, le jour de la votation sur le droit matrimonial. Je lui ai dit : J'espère que vous avez voté oui, comme ça, désormais, vous pourrez donner le sac à Madame ! »

LE MONDE A L'ENVERS

Il n'y a pas que les Mauriciennes à vouloir contracter mariage en Suisse, comme le prouve cette petite annonce.

RÉDACTION, TOUTE L'ASSURANCE

Jeune Mauricien, 27 ans, tient clair, vivant en Suisse, souhaiter rencontrer jeune Suisse en vue de mariage Tél

Simple curiosité sociologique : comment s'organisent les rapports de force dans un couple où le prestige dérivant de l'appartenance à un pays riche et celui dérivant de l'appartenance au sexe fort ne sont pas du même côté ? Un sujet en or pour un prochain Temps présent...

CHERCHEZ L'ERREUR !

« A l'âge de 28 ans, une jeune femme contracte le Plan 4x4 avec double capital en cas de mort accidentelle. Elle se marie à 36 ans. Ayant elle-même financé sa formation professionnelle, elle dispose actuellement de peu d'économies. Mais grâce au plan 4x4, Fortuna lui verse maintenant le premier quart du capital assuré, soit 25 000 francs. Ce montant permet ainsi de financer le voyage de noces et l'installation du jeune ménage. » Eh oui, nous avons fait une petite modification en recopiant ce texte publicitaire des assurances Fortuna. Laquelle ?

PORTUGAISES, NOS SŒURS

Réponse à la lettre de Catherine Mar-chand parue dans FS août-septembre.

Vous travaillez à l'Ambassade de Suisse de Lisbonne. On ne dit pas si vous êtes ambassadrice de notre pays au Portugal ou si vous occupez un poste moins élevé. De toute façon, je trouve que vous devriez continuer à recevoir des nouvelles de vos sœurs restées au pays. Surtout, comme vous le faites dans votre lettre, vous devriez continuer à nous parler des problèmes auxquels nos sœurs du Portugal s'affrontent.

J'ai hébergé deux ressortissantes portugaises cette année, pendant plusieurs semaines. Elles étaient venues avec leurs maris. Les maris les trompaient et les battaient. Leurs enfants étaient restés au Portugal, chez les belles-mères, les mères des maris. Elles se disaient, mes hébergées, que pour ne pas perdre leurs enfants, elles devraient se plier aux caprices de leurs maris. Elles tournaient cela dans leurs têtes à en déprimer. Elles s'étourdisaient en allant passer leurs nuits dans des boîtes où elles étaient courtisées, à la fureur des maris qui, bien accompagnés, les y rencontraient parfois...

Combien de mères du Portugal se déplacent vers la Suisse en se privant de leurs enfants, en privant leurs enfants de leurs mères, pour ne pas se priver, elles, de leur vie avec leurs maris et pour pouvoir s'acheter ces soi-disant biens de consommation qui s'appellent TV couleur, vidéo, voiture, beaux habits, sans se rendre compte qu'elles sacrifient ainsi le bonheur de leurs enfants, leur propre bonheur, tout ce qui aide à faire des enfants des adultes bien dans leur peau parce qu'ayant reçu leur content de tendresse et d'attention de la part de ceux qui les ont mis au monde ?

A l'Ambassade de Suisse de Lisbonne, on pourrait peut-être informer les

Portugaises sur ce problème pas futile du tout et qui concerne à la fois les femmes de nos deux pays, non ?

Geneviève Piret,
Terre des femmes
Terre des humains,
Genève

Post-scriptum

Ne vaut-il pas mieux nous sensibiliser, nous les Suisse-ses, mobiliser notre temps de réflexion et nos forces plutôt que de nous blesser en nous reprochant notre situation.

C'est bien grâce au « temps de penser » que vous-même avez obtenu la situation que vous occupez en ce moment à Lisbonne, ceci dit en toute amitié.

Barbara Konrad

LA JOIE A TORONTO

La presse anglaise du Canada Globe & Mail, qui diffuse d'un côté à l'autre du Canada a publié ce matin 23 septembre les résultats du droit matrimonial « Swiss vote gives wifes equal rights ». Quelle joie, quel sentiment de victoire j'ai éprouvés, et ceci grâce à Femmes Suisses ! Félicitations pour les articles, les informations. J'ai ainsi pu informer ma famille, mes amis et amies en Suisse, pour aller voter en conséquence. Félicitations à toute l'équipe de Femmes Suisses (mais on a eu chaud, 54,7 % !).

Votre fidèle abonnée et amie

Madeleine Gilchrist
Toronto

**Délai de rédaction
pour le prochain numéro :
jeudi 7 novembre 1985**

mensuel femmes

suisses et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michelod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguelet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1985